Quelques compléments d'information concernant l'accès à l'établissement

publié le 09/09/2021 - mis à jour le 08/10/2021

Organisation journalière :

Pour les élèves :

- L'accès au collège, après le premier cours du matin, se fait 5 minutes avant le début des cours (exemple : arrivée à 8H50 pour le cours de 8H55).
- Les élèves externes ne peuvent pas pénétrer dans le collège avant 13H20.

Pour les parents :

- La prise en charge des élèves et la signature du registre se feront au plus tôt 5 minutes avant le départ des élèves.

- Stationnement : L'Avenue Jules Ferry a été entièrement repensée, avec une grande efficacité par la mairie de GEMOZAC afin de garantir une sécurité accrue aux abords du collège. Un parking est désormais à disposition, les trottoirs ne sont pas prévus pour le stationnement et je vous rappelle qu'une telle pratique pourra être verbalisée.

Sachant pouvoir compter sur votre engagement, je vous remercie vivement.
M. STINDEL
Principal

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.